

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « A.I.M. CONSTRUCTIONS »

Siège Abidjan, Bingerville, Abidjan Bingerville
quartier Agbassi non loin de la pharmacie Amour, Lot
533, Ilot 48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 03/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « A.I.M. CONSTRUCTIONS »

Objet : Promotion et Gestion immobilière, Tous travaux de BTP. Construction, aménagement, entretien, Lotissement, aménagement foncier, Assainissement et drainage agricoles, Réalisation de plantations agricoles, Import-export, Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, Abidjan Bingerville
quartier Agbassi non loin de la pharmacie Amour, Lot
533, Ilot 48

Dirigeant(s) Mme BAMBA AMINATA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00581 du 26/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07322/GTCA/RC/2023 du 26/01/2023

